

# LE SOUTIEN AUX RÉFORMES DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

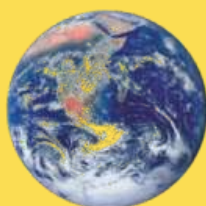
GUIDE PRATIQUE POUR LES  
AGENCES DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE : COMMENT UNE RÉFORME DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES  
PEUT FAVORISER LA FORMALISATION



Août 2011

(Liens mis à jour en septembre 2021)



**DCED**

The Donor Committee for Enterprise Development

# **Le soutien aux réformes de l'environnement des entreprises : Guide pratique pour les agences de développement**

Annexe : Comment une réforme de l'environnement des entreprises peut  
favoriser la formalisation

Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise (CDDE)

[www.Enterprise-Development.org](http://www.Enterprise-Development.org)

Août 2011

*Photos fournies gracieusement par Stefan Erber, Melina Heinrich et Chandan Dey.*

### Préambule

En 2008, le Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise (CDDE) a publié *Le soutien aux réformes de l'environnement des entreprises : Guide pratique pour les agences de développement*,<sup>1</sup> un document d'orientation à l'intention des bailleurs de fonds et des organismes de développement pour appuyer la réforme de l'environnement des entreprises dans les pays en développement. Ce document a fait porter l'attention sur les effets de la réforme de l'environnement des entreprises sur l'économie informelle et sur les décisions prises par les propriétaires et les gestionnaires d'entreprises privées informelles.

Pour approfondir cette question, le CDDE a commandé des recherches sur la façon dont les bailleurs de fonds et les organismes de développement appuient les réformes qui touchent l'économie informelle. En 2009, les constatations de cette recherche sont présentées dans *Réforme de l'environnement des affaires et secteur informel*<sup>2</sup>. En 2010, le CDDE a été l'hôte d'une conférence au Cap, en Afrique du Sud, où l'on s'est penché sur le type de réformes qui permettent aux acteurs de l'économie informelle de procéder à la formalisation, d'avoir accès à de nouveaux marchés et de contribuer à la croissance.

Cette annexe décrit les principes et les pratiques sur lesquels peuvent s'appuyer les bailleurs de fonds et les organismes de développement pour composer avec les préoccupations soulevées par une grande économie informelle et l'influence des réformes sur la formalisation des entreprises privées. Ce document fait fond sur les principes et les recommandations du premier document d'orientation, publié en 2008.

Cette annexe présente l'opinion générale des membres du CDDE. Malgré tous les efforts déployés pour en arriver à un consensus sur le contenu de ce document, celui-ci ne reflète pas nécessairement les opinions de chaque organisme membre du CDDE. De même, il ne reflète pas nécessairement la position officielle de la direction et des conseils d'administration respectifs des organismes de développement membres du CDDE, ni des gouvernements qu'ils représentent. Les renseignements présentés dans ce guide ne doivent pas être considérés comme des conseils juridiques. La copie ou la transmission partielle ou intégrale de ce document requiert l'autorisation du CDDE. Le CDDE encourage la diffusion de son travail et accordera les autorisations rapidement. Toutes les demandes doivent être envoyées au Secrétariat du CDDE à l'adresse électronique suivante : [Admin@Enterprise-Development.org](mailto:Admin@Enterprise-Development.org)

---

<sup>1</sup> La guide en ligne à : [https://www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/DonorGuidance\\_French.pdf](https://www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/DonorGuidance_French.pdf)

<sup>2</sup> Rapport de Clifford Zinnes (en anglais) en ligne à :  
[https://www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/BERIE\\_Zinnes-1.pdf](https://www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/BERIE_Zinnes-1.pdf)

Résumé en français en ligne à :  
[https://www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/Zinnes\\_Reformes\\_SecteurInformel-1.pdf](https://www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/Zinnes_Reformes_SecteurInformel-1.pdf)

### **Remerciements**

Cette annexe a été réalisée par le Groupe de travail sur l'environnement des entreprises (GTEE) du Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise. Simon White, consultant auprès du GTEE, en est le principal auteur. Les membres du GTEE mentionnés ci-après ont collaboré étroitement à la réalisation de ce guide : Andrei Mikhnev (Société financière internationale), Martin Clemensson et Graeme Buckley (Organisation internationale du Travail), Lasse Møller (ministère des Affaires étrangères du Danemark), Luca Marangoni (Commission européenne), Susanne Hartmann (Coopération technique allemande), Christian Fougner (Agence norvégienne de la coopération pour le développement), Juergen Reinhardt (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) et Jim Tanburn (Secrétariat du CDDE). Le GTEE remercie les personnes et les organismes qui ont contribué à la révision de l'ébauche, y compris les personnes qui ont assisté à la conférence au Cap, en Afrique du Sud, en avril 2010. Merci également au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), pour son aide à la production.

### Messages clés :

#### L'INFORMALITÉ ET SES CAUSES

L'économie informelle est le résultat d'un complexe amalgame de facteurs économiques, sociaux et politiques qui influent sur la décision d'un propriétaire d'entreprise de se conformer ou non au cadre juridique et réglementaire. Bon nombre des moteurs de l'informalité sont au-delà de la portée des interventions portant sur l'environnement des entreprises.

**Il se peut que certaines politiques économiques nationales favorisent la hausse des niveaux d'informalité.** Dans une économie ouverte et hautement concurrentielle, les entreprises locales peuvent choisir d'agir de manière informelle pour réduire les coûts. Il importe d'évaluer ces influences et de créer des mécanismes qui **aident les entreprises nationales à gérer la concurrence de manière durable.**

La non-conformité aux dispositions réglementaires réduit le coût de production des biens et services par les acteurs informels, ce qui peut engendrer une **concurrence induite à l'égard de ceux qui se conforment et qui assument les coûts d'une réglementation officielle.** De telles situations peuvent obliger les entreprises qui font déjà partie du secteur formel à revenir à l'informalité pour concurrencer, ou ne serait-ce que pour maintenir leur entreprise à flot. Il reste qu'on estime considérables les frais d'exploitation dans l'économie informelle, même s'ils ne sont pas toujours consignés.

#### OBJECTIFS D'UNE RÉFORME DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Bien que souvent caractérisée par des niveaux élevés de pauvreté, l'exclusion sociale et l'exploitation, l'économie informelle peut être une **source d'innovation et de croissance économique.** Ainsi, bien qu'il **soit souhaitable que les entreprises informelles passent au secteur formel**, il est tout aussi **important d'améliorer la sécurité, la productivité et la protection sociale des entreprises et des travailleurs du secteur informel.**

En ce qui a trait aux réformes, on devrait établir une distinction entre celles qui **réduisent le niveau global d'informalité** (c.-à-d. les réformes qui engendrent une croissance économique généralisée) et celles qui **accroissent le taux de passage à l'économie formelle** en raison des avantages accrus que procure une exploitation formelle.

#### RÉFORMES QUI RÉAGISSENT AUX CAUSES DE L'INFORMALITÉ

Bien que **les obstacles à l'entrée dans l'économie formelle varient**, les lois et règlements en matière de travail et de fiscalité sont les plus courants. La promotion de la formalisation et du renforcement de la primauté du droit comporte un processus par étapes qui encourage les acteurs du secteur informel à **s'orienter graduellement vers un plus haut niveau de conformité et de formalisation.** Outre la conformité, les mesures pourraient devoir comporter un juste équilibre entre les encouragements et prévoir des mécanismes de conformité.

L'**engagement des intervenants** est un élément fondamental d'une réforme efficace de l'environnement des entreprises. Toutefois, il arrive souvent que le processus de réforme ne tienne pas compte des préoccupations des acteurs du secteur informel. Il importe de veiller à ce que ces acteurs aient leur mot à dire dans la conception et la gestion de ces processus. Pour ce faire, il faudra souvent obtenir du soutien pour **mieux organiser les acteurs du secteur informel** et s'assurer qu'on **prenne effectivement en considération leurs préoccupations dans le dialogue entre les secteurs public et privé.**

## ANNEXE: COMMENT UNE RÉFORME DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES PEUT FAVORISER LA FORMALISATION

Les structures visant à **améliorer la reddition de comptes** entre l'État et les acteurs du secteur informel sont importantes et la réforme de l'environnement des entreprises est un processus qui améliore les relations entre l'État et ces acteurs. Bien que tous les ordres de gouvernement devraient rendre davantage de comptes au milieu des affaires, particulièrement en ce qui a trait à la prestation des services publics, les acteurs du secteur informel devraient aussi pouvoir chercher à obtenir justice en faisant appel aux tribunaux ou à d'autres mécanismes qui consacrent les droits et favorisent le règlement des différends. Les acteurs du secteur informel doivent avoir **l'occasion de participer à la planification et à la prise de décisions gouvernementales, et doivent disposer de mécanismes pour faire connaître leur opinion sur les services gouvernementaux**. Dans certains cas, il pourrait être utile de faire participer des représentants de l'économie sociale, comme le secteur coopératif, pour étendre les services et les possibilités aux acteurs du secteur informel.

Pour encourager la croissance du secteur formel, **il faut absolument disposer de lois et de règlements de grande qualité**. Dans de nombreuses économies en développement, la primauté du droit est faible. **Des environnements des affaires sains favorisent l'ouverture et la transparence** — qui revêtent une importance critique pour les acteurs économiques du secteur informel. Ces acteurs sont en général très peu scolarisés; un environnement juridique et réglementaire favorable doit tenir compte de la faible capacité des intervenants du secteur informel de comprendre les cadres commerciaux et de s'y conformer.

**L'accès à l'information est critique** dans le cas des acteurs du secteur informel. Cela comprend l'accès à l'information gouvernementale ainsi que l'accès aux renseignements sur les marchés.

### CONCEVOIR DES PROGRAMMES DE RÉFORME

Si l'on espère que les réformes de l'environnement des entreprises portent leurs fruits, il faut opérer un **diagnostic avisé** des multiples causes de l'informalité. Un tel diagnostic comporte une **évaluation de l'environnement des entreprises** ainsi que de **l'ensemble des systèmes de gouvernance** dans lesquels évoluent ces entreprises. Les contextes et les besoins des acteurs du secteur informel varient énormément et doivent donc eux aussi faire l'objet d'une évaluation attentive. Les processus de réforme devraient répondre aux préoccupations particulières de ces acteurs et tenir compte de l'importance et des caractéristiques des unités commerciales informelles dans les activités économiques nationales.

### COMPLÉTER LES PROGRAMMES DE RÉFORME

Il faut adopter des approches holistiques et envisager des programmes qui **complètent les réformes de l'environnement des entreprises** et qui aident les entreprises nouvelles et en croissance à tirer parti des possibilités offertes par un environnement des entreprises amélioré.

### **I Introduction**

Les bailleurs de fonds et les organismes de développement qui appuient les réformes de l'environnement des entreprises se préoccupent de plus en plus de ceux qui exercent leurs activités hors du cadre juridique et réglementaire et qui sont incapables de profiter des nouvelles possibilités qu'offre un environnement des entreprises amélioré. De nombreuses économies en développement renferment une vaste économie informelle. Bien que ce volet informel de l'économie soit habituellement caractérisé par la pauvreté, l'exploitation, l'insécurité et le danger, il peut agir comme filet de sécurité pour les nombreux groupes vulnérables, dont les femmes et les entrepreneurs autochtones, ainsi que comme lieu d'innovation. L'économie informelle contribue considérablement à la production intérieure de nombreux pays en développement, bien que cette contribution soit souvent invisible ou difficile à mesurer; en outre, tant qu'elle demeure informelle, elle ne contribue pas à une croissance durable.

### **II Définir le secteur informel et ses causes**

Il est difficile de définir avec précision l'informalité. Elle se retrouve à divers degrés le long d'un continuum entre une entreprise dont les activités sont entièrement informelles et une autre qui se conforme à l'ensemble des lois et règlements. Par exemple, une entreprise peut être officiellement enregistrée auprès de toutes les autorités compétentes, mais exercer des activités informelles en employant des travailleurs de manière officieuse ou en transigeant avec des fournisseurs informels.

L'économie informelle se compose de divers types d'entreprises. Certaines sont des micro-entreprises qui luttent essentiellement pour survivre et dont les perspectives de croissance sont très restreintes. D'autres sont plus grosses; elles ont atteint une plus grande maturité et offrent de meilleures perspectives de croissance pour autant qu'elles puissent obtenir un meilleur accès aux marchés et aux ressources grâce à une amélioration de l'environnement des entreprises. Bien que le secteur informel puisse accueillir divers types d'entreprises (allant des entreprises qui sont en mode de survie et qui sont axées sur les moyens de subsistance jusqu'aux entreprises axées sur la croissance), la croissance des entreprises va habituellement de pair avec l'accroissement du degré de formalisation. Il existe aussi divers types d'informalité (p. ex. des entreprises non enregistrées, des travailleurs informels). Ainsi, l'économie informelle accueille une diversité d'entreprises; elle doit être décrite et analysée avec circonspection.

Bien que les termes « secteur privé » et « développement du secteur privé » (tels qu'utilisés dans le document d'orientation) englobent toutes les formes d'entreprises privées, formelles et informelles, de nombreux acteurs économiques du secteur informel ne souscrivent pas à cette terminologie. L'informalité comporte divers degrés d'exclusion où les entreprises fonctionnent en marge de l'économie formelle. Ainsi, même lorsqu'il est question du milieu des affaires en général, il importe d'utiliser un langage inclusif et précis.

### **III Réforme de l'environnement des entreprises et informalité**

Étant donné l'existence de diverses catégories d'entreprises informelles, les liens entre la réforme de l'environnement des entreprises et ces entreprises varient. Les bailleurs de fonds et les organismes de développement devraient cerner ces liens et montrer clairement quels seront les effets de la réforme de l'environnement des entreprises sur ces entreprises informelles.

Puisqu'il existe divers moteurs de l'informalité, il existe divers points de départ et priorités pour les programmes de réforme. Par exemple, les réformes portant sur l'informalité créée par la guerre et les conflits différeront des réformes qui portent sur l'informalité créée par l'exclusion ou l'inégalité. Bien que la réforme de l'environnement des entreprises ne soit pas la seule intervention nécessaire pour s'attaquer aux préoccupations soulevées par le secteur informel, les

bailleurs de fonds et les organismes de développement devraient s'attacher à comprendre ces distinctions et s'assurer que les réformes qui visent l'économie informelle ne soient pas toutes menées de la même façon.

#### **IV L'objectif des réformes qui visent l'informalité**

La réforme de l'environnement des entreprises a habituellement cherché à favoriser la formalisation des entreprises informelles. En améliorant le cadre juridique et réglementaire afin de rendre la formalisation et l'exploitation plus faciles et moins coûteuses, les gouvernements et leurs partenaires du développement (y compris les regroupements d'entreprises et les bailleurs de fonds et les organismes de développement) encouragent les acteurs du secteur informel à intégrer le secteur formel et à participer davantage à l'économie formelle générale. Cela comprend des efforts pour aider les entreprises locales à concurrencer efficacement sur les marchés mondiaux.

Toutefois, la formalisation n'est pas le seul objectif de la réforme de l'environnement des entreprises. Étant donné que l'activité économique informelle peut favoriser l'innovation et agir comme tampon contre les chocs économiques auxquels sont soumises périodiquement les économies en développement, un autre objectif de la réforme de l'environnement des entreprises est d'améliorer les conditions dans lesquelles évoluent les acteurs du secteur informel. Les réformes peuvent accroître les effets positifs de l'informalité tout en la rendant plus sûre, en protégeant les personnes vulnérables et en encourageant l'équité. Dans une économie dynamique, compétitive et en pleine croissance, on observera un va-et-vient entre les économies formelle et informelle.

#### **V Réformes qui réagissent aux causes de l'informalité**

Puisque l'informalité découle de divers éléments sociaux, économiques et politiques, les bailleurs de fonds et les organismes de développement devraient concevoir leurs programmes à la lumière d'une analyse claire de ces éléments. Sans être exhaustives, les typologies suivantes reflètent les façons où on peut utiliser la réforme de l'environnement des entreprises pour aborder l'informalité. Souvent, plus d'un des facteurs suivants interviennent dans la détermination de la taille de l'économie informelle. Ainsi, les bailleurs de fonds et les organismes de développement et leurs partenaires de programme pourraient avoir à conjuguer ces éléments lors de la conception d'un programme de réforme.

- 1. Environnement général peu propice pour les entreprises :** De nombreux pays en développement ont des environnements d'entreprise auxquels il est difficile et coûteux de se conformer. En outre, les entreprises informelles de ces pays ignorent souvent leurs obligations légales. Même si elles les connaissent, il peut leur être très difficile de s'y conformer; au lieu d'être brefs, simples et bon marché, les règlements sont nombreux, longs et coûteux. La formalisation comporte de nombreuses visites en personne à de nombreux organismes dans le cadre d'un processus opaque où interviennent les multiples pouvoirs discrétionnaires des responsables gouvernementaux et le besoin fréquent de verser des pots-de-vin. Les rapports annuels *Doing Business* de la Banque mondiale fournissent une précieuse comparaison internationale de certains de ces facteurs. Une réforme de l'environnement des entreprises qui permet d'enregistrer et d'autoriser une entreprise plus facilement et à moindre coût, tout en éliminant les pouvoirs discrétionnaires et en passant à un système plus limpide fondé sur des règles, peut favoriser la formalisation. Évidemment, il faut mettre les acteurs du secteur informel au courant de ces réformes.
- 2. Rares encouragements à la formalisation et piètres services gouvernementaux :** Beaucoup d'entreprises informelles associent la formalisation à un lourd fardeau réglementaire et au harcèlement. L'informalité permet à l'entreprise de se dérober aux responsables



gouvernementaux. Bien que le harcèlement par la police et divers autres fonctionnaires soit chose courante pour les entreprises informelles, il est souvent considéré comme la rançon à payer pour exercer ses activités dans ce secteur. Les entreprises informelles craignent que l'enregistrement ou l'obtention des licences et des permis officiels attire davantage le regard de l'État et engendre une hausse de leurs coûts. Qui plus est, dans les pays en développement, la formalisation ne procure que rarement des avantages supplémentaires sous forme de services gouvernementaux. Qu'elles soient enregistrées ou non, les entreprises qui exercent leurs activités dans des régions pauvres doivent composer avec des pannes de courant périodiques, un manque de collecte des ordures et des infrastructures vieillissantes.

3. **Exclusion et marginalisation** : Certains groupes, tels que les femmes et les populations autochtones, sont souvent représentés de manière disproportionnée au sein de l'économie informelle. Cette situation découle habituellement de conditions sociales qui excluent ou marginalisent certains groupes et qui leur rendent plus difficile la participation aux marchés formels. Une réforme de l'environnement des entreprises qui vise à surmonter ces difficultés doit se concentrer sur l'amélioration du dialogue avec les groupes exclus et marginalisés afin de mieux comprendre leurs expériences et les facteurs qui contribuent à cette situation. L'appui au développement d'organismes représentatifs et aux processus de dialogue public-privé sont les fondements de l'amélioration des relations entre le gouvernement et le secteur privé. On encourage les gouvernements nationaux et les administrations locales à traiter les entreprises comme des clients et à mettre en place des processus de dialogue public-privé périodiques et efficaces. Il importe que ce dialogue englobe les entreprises du secteur informel afin qu'on puisse définir clairement leurs préoccupations.
4. **L'informalité due aux conflits et à d'autres formes de perturbations sociales** : L'informalité peut être causée par des chocs externes et des perturbations sociales qui créent de l'instabilité et obligent les gens à exercer leurs activités à l'extérieur du système juridique officiel. Les conflits armés, les famines et les catastrophes naturelles peuvent engendrer des situations qui affaiblissent la primauté du droit et font augmenter le comportement informel. Dans de tels contextes, la réforme de l'environnement des entreprises pourrait chercher avant tout à s'assurer que le secteur privé se comporte comme il se doit, qu'il réduise la corruption et qu'il adopte des normes internationales de comportement et de reddition de comptes. On souhaiterait voir des réformes qui renforcent la gouvernance et aident les entreprises à s'y retrouver dans les structures gouvernementales.
5. **Réduire les coûts et optimiser les avantages** : Beaucoup de propriétaires d'entreprises informelles comparent les coûts et les avantages de la formalisation. De nombreux pays où l'on trouve un vaste secteur informel compliquent la formalisation et n'offrent que de rares avantages. Ainsi, les réformateurs devraient évaluer attentivement les coûts et les avantages de la formalisation et mettre en place des mesures qui accroissent ces avantages, telles que l'accès au financement et les régimes fiscaux particuliers.

Certains organismes ont utilisé un modèle de sophistication des entreprises pour les classer selon leur niveau d'officialisation en fonction de certaines dimensions : régime juridique, recours au financement, technologie, marketing, tenue des dossiers et exportations. Cette classification permet de noter les entreprises le long d'un continuum allant des moins sophistiquées et des plus informelles (c.-à-d. les entreprises qui n'ont aucun enregistrement officiel) jusqu'aux plus sophistiquées et aux plus formalisées. L'échantillonnage des entreprises pour ce type d'évaluation exige une planification attentive. Il importe de veiller à ce que l'échantillon comprenne des entreprises en milieu rural, des entreprises détenues et gérées par des femmes, des entreprises à domicile et familiales, et des entreprises agricoles et non agricoles. Les réformes de l'environnement des entreprises devraient être adaptées

pour tenir compte d'une telle diversité. Évidemment, il est peu probable que des réformes incitent les entreprises de subsistance à procéder à une officialisation immédiate.

## VI Concevoir des réformes qui favorisent la formalisation

Bien qu'il soit tentant d'entamer sans tarder des réformes particulières qui ciblent l'économie informelle, il vaut souvent mieux prendre un peu de recul pour comprendre la relation globale entre les règles et les institutions officielles et les acteurs de l'économie informelle. Il importe d'analyser l'économie politique de la réforme dans un pays donné. Les règles et règlements qui reflètent des normes et des valeurs sociales sont habituellement plus efficaces et plus faciles à appliquer que ceux qui font fi de ces facteurs.

Il est à conseiller que les réformes qui ciblent l'économie informelle correspondent aux ambitions et aux motifs des acteurs de ce secteur. De nombreux propriétaires et gestionnaires d'entreprises informelles croient qu'ils n'ont d'autre choix que de fonctionner de manière informelle. Ainsi, on devrait leur offrir des choix abordables qui mènent à la formalisation.

En ce qui a trait au programme de réformes, les bailleurs de fonds et les organismes de développement devraient accorder la priorité à des exigences fondées sur les options les plus faciles à réaliser et les plus stratégiques. Il s'agit avant tout d'arriver à définir les réformes clés qui stimuleront une réaction rapide du côté de l'offre tout en jetant les bases du prochain cycle de réformes essentielles.

Bien qu'on observe de nombreuses variations en fonction du pays et de la région, il existe un certain nombre de domaines communs de l'environnement des entreprises où une réforme des politiques, des lois ou de la réglementation influe sur la formalisation des entreprises informelles :

- 1. Enregistrement des entreprises et octroi de permis :** La rationalisation et la simplification des régimes d'enregistrement des entreprises et d'octroi de permis (afin que l'enregistrement devienne un simple processus administratif distinct de l'octroi de permis pour le secteur) favorisent la formalisation.
- 2. Politique fiscale et administration :** Des régimes fiscaux inopportuns encouragent l'informalité. On peut faciliter l'observation des règles fiscales en adoptant des exigences de déclaration fiscale plus simples et transparentes, en améliorant les inspections fiscales, en réduisant le nombre de versements, en offrant diverses modalités de versement et en appliquant des régimes fiscaux différents aux micro-entreprises et aux agriculteurs.
- 3. Propriété foncière et octroi de titres :** La propriété foncière et la capacité de réunir des capitaux grâce à des garanties foncières est une préoccupation de taille pour de nombreuses entreprises informelles. Les réformes qui corrigent les lacunes des cadastres et des systèmes de titres fonciers onéreux ou coûteux et qui permettent aux femmes de devenir propriétaires foncières ou de posséder des actifs pourraient être indiquées.
- 4. Travail et questions reliées au travail :** Il faut adopter des règlements appropriés et efficaces pour réduire le fardeau et le coût de la conformité des entreprises aux exigences réglementaires tout en préservant la protection des travailleurs. La difficile recherche d'un équilibre entre la croissance de l'entreprise et la protection des travailleurs nécessite une intervention active de l'État, particulièrement pour mettre en place un cadre juridique pour le marché du travail, assurer une protection sociale de base (p. ex. santé et sécurité, revenu minimum) et encourager le perfectionnement des compétences.
- 5. Réforme judiciaire :** Cela comporte souvent une réduction des coûts de transaction et l'amélioration de l'accès aux voies officielles de règlement des différends, le renforcement et l'amélioration de la qualité des méthodes de gouvernance coutumières et traditionnelles, le

resserrement des liens entre les systèmes de justice formels et informels, et l'amélioration de l'accès à la justice dans une administration bureaucratique.

6. **Droits de propriété intellectuelle** : Les marques de commerce et d'autres droits de propriété font parfois l'objet d'une utilisation illégale par des entreprises informelles de divers secteurs. Les campagnes visant à remplacer des produits illégaux par des produits protégés par la loi devraient chercher à fournir des débouchés économiques aux exploitants, fondés sur des avantages pour les consommateurs et la protection assurée par une exploitation légale.
7. **Services financiers** : Bien que les mécanismes financiers informels et les organismes de microfinance aient reçu des appuis pour aider les entreprises du secteur informel à avoir accès à du financement, le processus de formalisation comporte des réformes qui améliorent l'accès des femmes et des hommes pauvres à la gamme complète des services financiers.
8. **Accès à de l'information au sujet de la réglementation des entreprises et des règles connexes** : Cela peut comprendre des campagnes d'information, la disponibilité de renseignements pertinents en ligne et des interventions dans des lieux éloignés pour aider les entreprises à comprendre leurs obligations et à les respecter. Les réformes dans ce domaine peuvent aussi comprendre l'adoption de lois sur les garanties financières et la réforme des registres des garanties.
9. **Encouragements pour favoriser la réforme et communication de ces encouragements aux entreprises informelles** : La formalisation devrait introduire les avantages de la conformité avec le cadre juridique et réglementaire. Les micro et les petites entreprises devraient envisager la formalisation comme une possibilité d'obtenir un meilleur accès aux marchés et à la croissance.

Les programmes de réforme devraient cibler des organismes représentatifs tels que des regroupements d'entreprises informelles, des regroupements de travailleurs et d'autres coalitions d'entreprises et de travailleurs du secteur informel, sans pour autant s'adresser uniquement à ces groupes. On reconnaît que de nombreuses entreprises du secteur informel préfèrent demeurer dans l'ombre, ce qui complique tout dialogue officiel. Étant donné que de nombreux participants à l'économie informelle sont désorganisés et non représentés, les bailleurs de fonds et les organismes de développement et leurs partenaires de programme devraient utiliser les médias pour mener une campagne de communication à l'intention de tous les membres du milieu des affaires. Les bailleurs de fonds et les organismes de développement et leurs partenaires de programme devront surmonter le problème que constitue le faible niveau d'alphabétisation des pauvres et des acteurs du secteur informel. Ainsi, les stratégies de communication et de défense des intérêts qui accompagnent les réformes de l'environnement des entreprises doivent prendre en considération l'économie informelle plutôt que de se concentrer sur le secteur formel de l'économie.

Les bailleurs de fonds et les organismes de développement devraient collaborer avec leurs partenaires de programme pour créer une plateforme de dialogue entre les entreprises informelles, les organismes gouvernementaux, le milieu structuré des affaires et d'autres organismes représentatifs. Tous les partenaires doivent établir un vaste consensus sur les priorités de la réforme, fondé sur des données empiriques, une conception commune des véritables risques et répercussions, et une connaissance approfondie des contextes et des milieux locaux. Il pourrait aussi être utile de mettre en place des services spécialisés tels que des guichets uniques et des centres d'aide qui seraient en mesure d'orienter et de conseiller les micro et les petites entreprises relativement aux processus de conformité.

Il importe de souligner les avantages prévus et réels de la réforme afin que tous les acteurs reconnaissent qu'elle améliorera la situation de toutes les entreprises privées, particulièrement les entreprises informelles. Pour ce faire, il faudra probablement sensibiliser les intervenants

## ANNEXE: COMMENT UNE RÉFORME DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES PEUT FAVORISER LA FORMALISATION

pertinents et leur faire mieux comprendre la nécessité d'une réforme et ses avantages. On devrait encourager le gouvernement à prendre conscience que la formalisation ne se résume pas à une augmentation des revenus fiscaux, mais qu'elle nécessite aussi une amélioration des services gouvernementaux.

### **VII Compléter la réforme du milieu des entreprises par des mesures portant sur l'offre**

Une croissance économique qui suscite une plus grande offre d'emplois dans le secteur formel exerce un pouvoir d'attraction puissant qui incite les gens d'affaires et les travailleurs du secteur informel à intégrer l'économie structurée et à profiter d'emplois plus productifs et décents.

À elle seule, la réforme de l'environnement des entreprises est une réaction nécessaire mais insuffisante aux problèmes auxquels font face les acteurs du secteur informel. Beaucoup des moteurs de l'informalité sont au-delà de la portée des interventions sur l'environnement des entreprises. Ainsi, on devrait songer à intervenir au moyen de programmes qui complètent la réforme de l'environnement des entreprises, tels que des services financiers et de développement des entreprises. Ces programmes comportent l'accès à des ressources qui stimulent la productivité et la croissance de l'emploi, les services d'éducation et de santé, et les programmes de logement et d'infrastructure; qui réduisent la corruption; et qui créent des filets de sécurité sociale. Il pourrait aussi être nécessaire d'offrir des services qui aident les entreprises à comprendre les lois et les règlements pertinents et à franchir les étapes nécessaires pour s'y conformer de façon permanente. Une telle démarche exige des politiques cohérentes et de la coordination.

### **VIII Conclusion**

Les bailleurs de fonds et les organismes de développement et leurs partenaires de programme doivent disposer d'une méthode systématique pour évaluer l'efficacité des réformes qui ciblent l'économie informelle. Cette démarche exige des investissements continus dans la recherche, la gestion des connaissances, la formation et l'appui aux communautés de pratique. On devrait accorder plus d'importance à l'exécution d'évaluations rigoureuses des impacts des interventions pilotes dans des contextes expérimentaux. Les leçons tirées de ces évaluations aident énormément le milieu des bailleurs de fonds et les responsables gouvernementaux de l'élaboration des politiques à formuler leurs interventions visant à réduire l'informalité. On encourage les bailleurs de fonds et les organismes de développement à se concerter, par l'entremise du CDDE et d'autres mécanismes internationaux et nationaux, afin de dégager les expériences de ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à documenter ce travail dans des manuels pratiques et des études de cas.

